



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (1907/2006/CE)

SPECIAL INOX ALIMENTAIRE

Edition 5
Date 26/05/2008
Page 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL SPECIAL INOX ALIMENTAIRE
CODE FORMULE 1272
DESCRIPTION/EMPLOI Nettoyant pour inox

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR Christeyns France S.A. WEBSITE www.christeyns.com
ADRESSE rue de la Maladrie 31
F-44120 VERTOU
TEL +33 (0)240 80 27 27
FAX +33 (0)240 03 09 73

Email : health-security@christeyns.fr

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY +33 (0)3 83 32 36 36
CENTRE ANTI-POISON BELGIQUE +32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Selon 1999/45/CE - 2001/59/CE Préparation non classée. Peut causer une irritation en cas de contact avec les yeux.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100224) 3-Butoxy-2-propanol et isomères	5131-66-8	249-598-7	< 15 %	Xi	R36/38
(100650) Ether Méthylque du Dipropylèneglycol	34590-94-8	252-104-2	> 30 %	/	/

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

INGESTION En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CONTACT AVEC LES YEUX Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin.

TRAITEMENT Avis aux médecins.

CONTACT AVEC LA PEAU Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Rincer à l'eau.

INHALATION En cas de malaise consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO2). eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ
Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

MÉTHODE DE NETTOYAGE

Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Laver abondamment à l'eau les résidus.

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

CONSEIL(S) D'UTILISATION(S) Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.

CONDITIONS DE STOCKAGE Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.

- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER
Non déterminé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**LIMITE(S) D'EXPOSITION**

LIMITE(S) D'EXPOSITION FRANCE VME = 100 ppm / Ether méthylique du Dipropylène glycol.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES Pas nécessaire.

PROTECTION DES MAINS gants recommandés.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

PROTECTION DES YEUX Non exigé.

MESURES D'HYGIÈNE Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**INFORMATION GÉNÉRALE**

ETAT PHYSIQUE/FORME Liquide.

ODEUR solvants.

COULEUR incolore/jaune clair.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH +/- 10,3 (100%)

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) Non applicable.

DENSITÉ +/-0,985 g/cm³ (20°C)

HYDROSOLUBILITÉ Totale à 20°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

CONDITION(S) À ÉVITER Températures au-dessous de 0°C.

MATIÈRE(S) À ÉVITER Ne pas mélanger avec d'autres produits.

PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**SYMPTOMES**

- INHALATION L'inhalation peut causer: irritation des muqueuses.

- CONTACT AVEC LA PEAU Peut causer une irritation en cas de contact prolongé avec le produit pur.

- CONTACT AVEC LES YEUX Peut causer une irritation.

- INGESTION Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT**

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION Pas de bio-accumulation.

EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE Selon 1999/45/CE et adaptations : la préparation n'est pas classée "dangereux pour l'environnement".

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

EMBALLAGES CONTAMINÉS Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)**

Non soumis à la réglementation ADR/RID.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SPECIAL INOX ALIMENTAIRE

Edition 5
Date 26/05/2008
Page 3/3

SYMBOLE(S) DE DANGER /
PHRASE(S) R / - /
REGLEMENT (CE) N°648/2004
INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS < 5 %
Savon

16.AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 1907/2006/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE 26/04/2006
RÉVISION CHAPITRE(S) N° 2-3

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R COMPOSANTS R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau